

Appel à projets

Résidence d'artiste 2023-2024

Art et botanique

**Université d'Orléans, composantes, départements,
laboratoires associés, services et étudiants, partenaires**

Composition du dossier à rendre :

- Le projet proposé par l'artiste candidat expliquant clairement l'adéquation avec l'appel à projets
- Un Curriculum Vitae
- Un dossier de présentation des principales réalisations artistiques
- Une estimation budgétaire des besoins induits par le projet
- Un calendrier de disponibilité entre septembre 2023 et fin juin 2024

Ce dossier est à envoyer à Jean-Louis Tallon le 13 mai 2023 au plus tard
uniquement par mail en format .pdf à
centre.culturel@univ-orleans.fr

L'Université d'Orléans et les résidences d'artistes



Chaque année, depuis 2014, l'Université d'Orléans organise des **résidences** d'artistes de dix mois, avec le soutien du Ministère de la Culture-DRAC Centre-Val de Loire et du Crous d'Orléans-Tours.

Le **projet de résidence d'artiste** porté par l'Université d'Orléans souligne la volonté de l'établissement d'inscrire sur une année universitaire la présence artistique à l'université. Il s'appuie notamment sur la convention cadre *Université lieu de culture* signée en 2013.

Ce projet répond également aux orientations prioritaires fixées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La circulaire NOR : ESRS1905871C n°2019-029 relative à la programmation et au suivi des actions de la CVEC, la Contribution Vie Etudiante et de Campus, en rappelle les enjeux : la CVEC « constitue la modalité privilégiée de la présence artistique dans l'enseignement supérieur, de la sensibilisation à la notion de projet et de création artistique. Elle est l'occasion pour les étudiants d'être confrontés directement à l'univers d'un artiste qui lui-même prend en compte, entre autres éléments, leur capacité créatrice ».

Les résidences d'artistes poursuivent plusieurs **objectifs généraux** :

- Permettre la **rencontre** des étudiants et des artistes ;
- Accroître les liens entre **recherche et création** ;
- **Impliquer les étudiants au processus de création** ;
- Renouveler **les pratiques de médiation par la relation art & science** ;
- **Présenter un projet artistique** réalisé par l'artiste et les étudiants dans le cadre du festival étudiant Le Grand Bain au Bouillon et dans les différentes composantes de l'Université d'Orléans ;
- Constituer un point d'ancrage pour la mise en place de **formations spécifiques**.

Contexte d'accueil : l'Université d'Orléans

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité.

Elle compte 12 composantes :

- 3 unités de formation de recherche (UFR) : LLSH (Lettres, Langues et Sciences Humaines ; DEG (Droit, Economie, Gestion) ; ST (Sciences et Techniques) ;
- 1 parcours de formations médicales, depuis septembre 2022 ;
- 4 Instituts Universitaires de Technologie (IUT) répartis sur 4 sites ;
- 1 École d'ingénieurs universitaire (Polytech' Orléans) ;
- 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) réparti sur 6 sites ;
- 1 Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre-Val de Loire (OSUC) ;
- 1 École universitaire de kinésithérapie (Orléans).

Plus de 20 000 étudiants sont inscrits à l'Université et répartis sur 14 sites géographiques regroupés sur 7 villes (Orléans, Chartres, Bourges, Blois, Châteauroux, Issoudun, Tours-Fondettes). L'Université d'Orléans comprend également 25 unités de recherche (10 unités mixtes de recherche UMR, 12 équipes d'accueil (EA) et 5 écoles doctorales). La vocation internationale de l'Université d'Orléans s'affirme d'année en année. Sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales.

Le campus boisé d'Orléans, d'une centaine d'hectares, est situé à 100 km de Paris, dans la capitale de la région Centre, au cœur du Val de Loire, territoire inscrit au patrimoine de l'UNESCO.

Le développement durable à l'Université d'Orléans



L'Université d'Orléans a fait du développement durable l'un des axes forts de sa politique. Elle a ainsi décidé depuis plus d'une quinzaine d'années d'adopter le « zéro pesticide » et de favoriser la tonte tardive, afin de préserver sa biodiversité et de réduire son impact environnemental.

Le parc forestier de l'Université d'Orléans est très régulièrement évalué par l'Office National des Forêts, afin de recenser les arbres morts ou malades et d'identifier des élagages pour la sécurité, conduisant à des sessions de coupe chaque année.

Un plan de reboisement est mis en place, reposant sur l'expertise de nos personnels des espaces verts et de professionnels pépiniéristes afin de choisir des variétés d'arbres résistant au changement climatique. En novembre 2021, plus de quatre-vingts arbres ont été plantés de différentes essences à feuilles caduques et persistantes (chênes, bouleaux, tilleuls, cèdres...) ainsi que des fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers...).



Ces arbres seront les acteurs de la biodiversité, mais aussi des vecteurs de zones de convivialités ombragées.

On peut également noter que l'Université d'Orléans s'est récemment lancée dans le développement d'un éco-pâturage, d'un plan de fleurissement du campus et dispose d'un jardin de permaculture, contigu au Bouillon, le centre culturel de l'Université d'Orléans.

La politique de développement durable est portée par le Vice-président, Vincent Roy, en lien avec le Président de l'Université d'Orléans, Éric Blond.

Une résidence pluridisciplinaire pour 2023-2024 : art et botanique

Prendre conscience de la fragilité de nos environnements fondée sur l'équilibre du vivant a progressivement conduit nos sociétés contemporaines occidentales, les politiques publiques et les concitoyens à reconsidérer la planète et la biosphère d'une autre manière, dans un rapport d'interdépendance, voire de dépendance de l'humanité envers la nature. Les compte-rendus successifs du GIEC, comme les premiers signes tangibles du changement climatique, voire de son dérèglement, ont en ce sens contribué à cette prise de conscience et entraîné de nombreuses initiatives, à commencer par l'Agenda 21, adopté en 1992, par le lancement de la plateforme IPBES, en 2012, par les marches successives pour le climat depuis 2014, l'organisation de la COP 21 en 2015 ou encore le lancement de la convention citoyenne pour le climat en octobre 2019.

Cet enjeu environnemental planétaire est allé de pair avec une redécouverte réelle, consciente de la faune et de la flore. Nombreux sont ceux à avoir cherché à se reconnecter à la nature en jetant un regard neuf, attentionné, aux arbres, aux plantes, aux fleurs, aux espaces naturels qui, loin des villes et des mégapoles, sont l'oxygène commun. Le citoyen s'est mis à repenser l'espace urbain, à troquer le bitume et le béton, omniprésents depuis les années soixante-dix pour des aménagements mixtes où le bâti côtoie désormais des « voies vertes », des parcs, des décorations florales, jusqu'à la mise en

place de jardins collectifs et permacoles, comme si la nature, après avoir disparu de la cité, au nom d'une certaine idée de la modernité, avait repris ses droits.

Ce retour à la nature, où la beauté botanique vient pour ainsi dire se mêler au geste artistique, s'est presque inévitablement placé sous un dialogue retrouvé entre les arts et les sciences pour donner lieu à une complémentarité nouvelle, où le scientifique se fait artiste et, inversement, où les arts et les sciences se réinventent ensemble dans des formes inédites et inspirantes, avec l'idée de réveiller les consciences à l'heure des grands enjeux planétaires, sociétaux et humains, avec force militantisme et engagement intellectuel.



Dans cette perspective, l'Université d'Orléans a décidé de produire durant l'année 2023-2024 **une résidence cherchant à faire résonner ensemble les deux domaines que sont l'art et la botanique**. Pour ce faire, il s'agira de privilégier le champ artistique du spectacle vivant (danse, musique, théâtre) dans une approche pluridisciplinaire susceptible de procéder également des arts plastiques ou visuels.

La résidence d'artiste à l'Université d'Orléans est un vecteur de convergences artistiques et scientifiques. A la fois **laboratoire de création** et **éveil scientifique**, elle est censée créer, autour d'un projet-phare, les conditions **de rencontres** entre les étudiants, les personnels de l'Université et un artiste, dont la présence à l'université est l'occasion d'observer un processus de création et d'y collaborer par le biais de la **pratique artistique**.

Cette résidence pourra intégrer ou faire écho aux travaux de recherche et aux colloques proposés sur ce sujet à l'Université d'Orléans.

Un colloque sur Auguste de Saint-Hilaire



Un colloque organisé en 2024 autour d'Auguste de Saint-Hilaire se tiendra en effet à l'Université d'Orléans. Il sera organisé par le laboratoire POLEN, en partenariat avec la Direction des Relations Internationales de l'Université d'Orléans, l'Ambassade du Brésil et le MOBE - le Museum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement.

Le laboratoire POLEN (*PO*uvoirs, *LE*ttres, *NO*rmes) a une vocation pluridisciplinaire, puisqu'il regroupe littéraires, historiens, historiens du droit, civilisationnistes, linguistes et anthropologues. Le projet scientifique d'ensemble du laboratoire porte sur la question de l'autorité, du pouvoir et du modèle, dans leurs différentes formes ou natures (pouvoir politique ; autorité religieuse ; normes sociales ; modèles culturels ; cadres légaux et normes juridiques ; modèles littéraires ou artistiques, etc.), et dans leurs différents modes d'expression, de représentation et de diffusion (textes, images et toutes les formes de productions symboliques et artistiques).

Les partenaires universitaires associés au projet de résidence

Plusieurs laboratoires, départements, composantes par l'intermédiaire d'enseignants et enseignants-chercheurs ont ouvertement manifesté leur intérêt de s'associer et de travailler avec l'artiste sélectionné :

- **en sciences environnementales**, avec :

Le LBLGC ou Laboratoire de Biologie des Ligneux et des Grandes Cultures qui concentre ses activités sur trois grands thèmes : la réponse des arbres aux contraintes environnementales, abiotiques et biotiques ; les mécanismes d'adaptation des insectes à la plante-hôte ; le métabolisme des lignages de plantes.

En savoir + :

www.univ-orleans.fr/fr/lblgc

Le CEDETE ou Centre d'Etudes sur le Développement des Territoires et Environnement, dont les thématiques privilégient deux entrées principales : les territoires de l'eau considérés du point de vue physique, humain et social et les recherches sur le développement durable des territoires en contextes urbain et rural, des villes-centre vers les campagnes articulant les préoccupations liées à la transition écologique et énergétique, à la valorisation des ressources patrimoniales, naturelles et culturelles, aux approches sociales et solidaires du développement local.

En savoir + :

www.univ-orleans.fr/fr/cedete

- **en sciences humaines et arts**, avec :

Le laboratoire REMELICE – REception et MEdition de Littératures et de Cultures Etrangères et comparées, qui rassemble des enseignants-chercheurs et doctorants travaillant dans les domaines des arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales dans une perspective internationale, avec un intérêt particulier pour l'étude des langues-cultures et pour la notion de transfert culturel. REMELICE propose également des axes de réflexion et de recherche autour de la question migratoire, liée la diversité culturelle et aux problématiques environnementales et climatiques.

En savoir + :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/remelice>

<https://www.univ-orleans.fr/fr/lettres/etudiants/licences/lettres>

- **en sciences de l'éducation**, avec :

Le laboratoire ERCAE ou Équipe de Recherche Contextes et Acteurs de l'Éducation (équipe pluridisciplinaire de recherche en éducation) qui rassemble notamment des chercheur(e)s en sciences de l'éducation, psychologie, STAPS, lettres, langues, histoire, géographie, didactique des sciences, mathématiques, biologie.

En savoir + :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/ercae>

La composante INSPE CVL-Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation Centre-Val de Loire de l'Université d'Orléans a la mission, sur l'académie d'Orléans-Tours, de former les enseignants du primaire, du secondaire, les conseillers principaux de l'éducation ainsi que des

formateurs. En outre, elle a vocation à développer l'innovation pédagogique, la recherche ainsi que des actions de coopération internationale.

En savoir + :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/inspe>

L'Unité d'Enseignement d'Ouverture Transversale « De l'écriture critique à la photographie documentaire » a également vocation à suivre sur la deuxième partie de l'année universitaire – de janvier à avril - la résidence d'artiste.

Il faut également ajouter l'accompagnement du **Centre d'Etudes Supérieures de Châteauroux**, dans sa volonté d'aider et d'initier des actions mises en place dans le cadre de la résidence à destination des étudiants, avec le soutien des enseignements en danse et en théâtre proposés *in situ*.

Cette liste est loin d'être exhaustive. D'autres acteurs universitaires devraient se joindre à ce premier périmètre et être force de propositions dans la mise en œuvre du dispositif de résidence.

Un long temps d'échanges de plusieurs semaines de début juin à mi-juillet entre les acteurs universitaires et les artistes a pour objectif d'organiser la planification des actions de la résidence.

Les partenaires extérieurs associés au projet de résidence

Outre la DRAC Centre-Val de Loire et le Crous d'Orléans-Tours, la résidence art et botanique compte notamment comme partenaire le MOBE-le Museum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement, ainsi que le Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans, deux structures éminemment ressources, susceptibles d'apporter leurs concours dans l'ensemble des projets développés par l'artiste en résidence. Là encore, ces partenariats ne sont pas exhaustifs et d'autres collaborations sont susceptibles de se nouer.

Il faut à ce titre noter que le Crous dispose d'une division de la vie étudiante et d'un pôle culture, qui sera susceptible d'accompagner, voire d'organiser des actions spécifiques à destination des étudiants résidents de leurs différents campus.

Profil recherché : un(e) artiste pluridisciplinaire

Pour cette résidence d'artiste, l'Université d'Orléans souhaite recruter un artiste professionnel européen (nécessairement francophone) actif dans le spectacle vivant, de préférence pluridisciplinaire, entre théâtre, performance, musique et danse. Des liens avec les arts visuels et le land art ne sont pas exclus.

L'artiste devra proposer un projet attractif et accessible aux étudiants répondant à la thématique « **art et botanique** » de la manière la plus stimulante possible, en cherchant à traduire, dans sa forme même, ce retour de l'attention portée à la nature et à la biodiversité dans nos sociétés et nos consciences, jusqu'à en souligner les enjeux et les urgences. L'université s'intéressera à la capacité de l'artiste à concevoir un ou plusieurs projets faisant ainsi résonner les espaces naturels nombreux du campus. Des parcours évolutifs composés de scènes botaniques pourraient, par exemple, jalonner, d'intérieur en extérieur, différents points des campus.

Ce projet devra impérativement intégrer dans son processus de mise en œuvre la présence active des étudiants, quelles que soient leurs disciplines, quels que soient leurs cursus, en lien avec des enseignements et/ou avec les associations étudiantes. Une articulation étroite entre les enseignants et l'artiste s'avère en ce sens fondamentale, ainsi que, de la part de l'artiste, une appétence à la

transmission des savoirs, comme des pratiques. Une expérience de travail avec le public étudiant, auprès duquel l'artiste candidat aurait déjà eu l'occasion de mener des projets ou des actions de médiations, serait appréciée. **Tous les projets qui, malgré leur intérêt et leur pertinence esthétique manifeste, ne feront pas suffisamment ressortir la dimension de co-construction et le triptyque artiste-étudiant-enseignement, se risqueront à ne pas être retenus.**

Le projet proposé par l'artiste sélectionné devra faire montre d'une grande disponibilité tout au long de la durée de la résidence, d'une présence soutenue, ainsi que d'une large mobilité sur l'ensemble des campus de l'Université.

Toute prise en compte référentielle à la figure d'Auguste de Saint-Hilaire ou, éventuellement, à d'autres botanistes ou naturalistes de renom sera appréciée.

Ce projet devra couvrir quatre modes principaux d'intervention répartis sur les deux semestres de l'année universitaire (septembre-décembre et janvier-juin) :

- une œuvre collective sous forme de spectacle ou de performance, réalisée en collaboration avec les étudiants, présentée principalement au Bouillon en fin d'année universitaire dans le cadre du festival des étudiants Le Grand Bain ;
- des ateliers, des rencontres ou des interventions au sein des enseignements proposés tout au long de l'année : il s'agirait, au sens générique du terme, d'actions de sensibilisation visant à la formation et à la pratique des amateurs ;
- une programmation d'événements - rencontres, projections de films, performances, spectacles - assurée par l'artiste, dans la mesure des enveloppes budgétaires disponibles.

Les actions relevant de ces deux derniers modes d'interventions auront vocation à être proposées non seulement sur le campus d'Orléans, mais également sur les campus de proximité de l'Université d'Orléans : Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Issoudun et Tours : ces actions pourront soit être définies spécifiquement pour chaque site, en fonction des enseignements, des partenariats, des opportunités ou de leur faisabilité technique et pratique, soit relever de déclinaisons de propositions menées sur le campus d'Orléans

Chaque nouvelle résidence d'artiste induit une redéfinition de ses propres modalités, imaginées conjointement par l'artiste sélectionné et les différents acteurs universitaires. Etant entendu qu'une résidence se doit d'être pensée et mise en œuvre en fonction, aussi, du projet général de l'artiste.

Résidence d'artiste rime avec co-construction et cette co-construction doit non seulement se retrouver à l'échelle universitaire, mais tout autant à l'échelle partenariale et institutionnelle. Ce type de projets s'inscrit aussi dans une logique de transversalité avec le lieu de résidence, la région et ses acteurs et participent au rayonnement culturel de l'Université.

La programmation fil rouge

En complément de la programmation proposée directement par l'artiste, une programmation fil rouge liée à la thématique « art et botanique » sera par ailleurs proposée par l'Université d'Orléans : elle pourra comprendre des rencontres, des projections, des performances, des spectacles, etc. **Le budget alloué à ce type d'actions n'amputera pas le budget alloué à l'artiste sélectionné. Cette programmation « fil rouge » relève non seulement du service culturel, mais peut également relever des laboratoires, départements et composantes universitaires, comme des structures partenaires associées.**

Le Service culturel – Au centre culturel Le Bouillon

Sur le campus d'Orléans la Source, l'Université dispose d'un service culturel situé depuis septembre 2011 au Bouillon. Ce lieu est équipé d'une salle de spectacle de 160 places assises (et de cinq places pour personnes à mobilité réduite) et d'une salle plus spécifiquement adaptée à la diffusion des musiques actuelles amplifiées de 180 places debout.

Le service culturel propose tout au long de l'année une programmation pluridisciplinaire : spectacles vivants (théâtre, danse, concerts, performances), films, expositions, etc.

Dans le même temps, le Bouillon développe, en lien avec certaines composantes et/ou départements, des Unités d'Enseignement d'Ouverture, organise des ateliers de pratiques, des concours, des tremplins et de nombreux événements de type amateur, principalement étudiants.

Le Bouillon a également vocation à être un espace de travail, de rencontres, d'échanges, de production entre étudiants et professionnels. Il est en lien avec les services de l'Université et du Crous et contribue au rayonnement et à la cohésion sociale du territoire.

L'ensemble de ce dispositif culturel a été renforcé par la mise en œuvre de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC), qui permet aux étudiants de l'Université de bénéficier d'une offre culturelle élargie et d'un accès gratuit aux événements proposés par le service culturel.

Le centre culturel Le Bouillon est un véritable lieu de diffusion culturelle : il est spécialement équipé pour accueillir tous types de spectacles ou de performances, mais également des conférences, des rencontres ou des projections. Il peut aussi, le cas échéant, en fonction du type d'œuvres, accueillir des expositions dans le hall d'accueil équipé de cimaises.

Les fiches techniques des deux salles sont disponibles sur le site du Bouillon : <https://www.univ-orleans.fr/fr/culture/infos-pratiques/espace-pro>

Le Service culturel - Sur les autres campus

Le Service culturel peut disposer d'autres équipements, plus conventionnels, existant sur les campus de l'Université d'Orléans. S'ils n'offrent pas les mêmes caractéristiques techniques que le Bouillon, ils ont cependant toute leur place dans le dispositif global de la politique culturelle et sont susceptibles d'accueillir des programmations complémentaires à celles proposées au Bouillon.

Un éventail d'actions

Outre les événements « fil rouge », dont il assure en grande partie la programmation, le service culturel accompagne l'artiste sélectionné dans la réalisation de ses travaux et de ses créations, ainsi que dans la mise en œuvre de ses actions, en lien avec le comité de pilotage de la résidence artistique, les enseignants et chercheurs associés au projet.

Modalités pratiques : sélection de l'artiste accueilli(e) en résidence et budget

Durée

La résidence s'étend sur une durée de 10 mois de septembre 2023 à juin 2024.

Lieux de pratique

Etant donné que le domaine artistique de la résidence sera davantage dédié au spectacle vivant, l'Université d'Orléans pourra mettre à disposition de l'artiste le centre culturel Le Bouillon. En fonction des actions programmées, et dès lors que celles-ci n'auront pas vocation à se tenir au Bouillon, le service culturel de l'Université s'assurera, dans la mesure du possible, de prévoir les lieux adéquats à leur bon déroulement.

Budget

Une enveloppe de **31 000 euros** est prévue pour financer l'ensemble de la résidence de l'artiste – **hors fil rouge** - à savoir :

- 15 000 € pour la rémunération de l'artiste (sur l'année 2023-2024), soit 3 000 € TTC versés à l'artiste tous les deux mois de septembre 2023 à juin 2024 : ces montants comprennent la préparation de ses interventions et les frais de pré-production, les interventions auprès des étudiants ;
- 6 000 € maximum : destinés à la prise en charge, selon les besoins du projet, de l'hébergement, de la restauration et des transports de l'artiste choisi ;
- 10 000 € maximum pour l'ensemble de la programmation et production-crédation de l'artiste, Soit 4 000 € en 2023 et 6 000 € pour 2024.

Les candidatures d'artistes de renommées nationales, européennes ou internationales seront privilégiées.

Calendrier prévisionnel

13 avril 2023 : ouverture de l'appel à projet artistique

13 mai 2023 : clôture de l'appel à projet artistique

Du 15 au 19 mai 2023 : examen des dossiers et pré-sélection du jury

Entre le 5 et le 9 juin 2023 : audition des candidats et sélection de l'artiste résident

Entre le 10 juin et le 13 juillet 2023 : rencontre entre l'artiste, les composantes de l'Université et le service culturel, avec définition des modalités de mise en place de la résidence

26 septembre 2023 : soirée de lancement de la résidence associant programmation de l'artiste (choix pour cette soirée à déterminer au plus tard à la mi-juin) et programmation fil rouge (proposition en danse contemporaine, en extérieur)

9 novembre 2023 : spectacle « fil rouge »

Avril-mai 2024 : Restitution/spectacle de clôture dans le cadre du festival Le Grand Bain

Composition du jury de sélection

Le vice-président Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, la vice-présidente Vie des campus, la chargée de mission Vie culturelle, la correspondante Arts et culture pour l'INSPE, la Directrice Générale des Services Adjointe Formation Vie étudiante à l'Université, la responsable de la Vie étudiante pour le Crous d'Orléans-Tours, le responsable du service culturel, la responsable du service culturel du Crous d'Orléans-Tours, la conseillère pour l'action culturelle et territoriale de la DRAC Centre-Val de Loire, les enseignants, chercheurs, associations étudiantes et partenaires associés au projet. Au moins un(e) expert(e) dans le domaine du spectacle vivant.

Composition du comité de pilotage de la résidence artistique

La chargée de mission Vie culturelle de l'Université d'Orléans, la Directrice Générale des Services Adjointe Formation Vie étudiante à l'Université, les enseignants et chercheurs associés au projet, le responsable du service culturel.

Composition du dossier

- Le projet proposé par l'artiste candidat expliquant clairement l'adéquation avec l'appel à projets
- Un Curriculum Vitae
- Un dossier de présentation des principales réalisations artistiques
- Une estimation budgétaire des besoins induits par le projet
- Un calendrier de disponibilité entre septembre 2023 et fin juin 2024

Ce dossier est à envoyer à Jean-Louis Tallon le 13 mai 2023 au plus tard

Uniquement par mail en format .pdf à
centre.culturel@univ-orleans.fr

Pour tout renseignement : 06 63 09 55 58
Université d'Orléans
Service culturel/ Le Bouillon
Rue de Tours
45067 Orléans Cedex 2

Sources des illustrations

Page 1

« Canard d'Akhenaton dans un marais », plâtre peint, détail du sol du palais de Tell el-Amarna XVIII^e dynastie, Musée égyptien, place Tahrir, Le Caire

Page 3

www.orleans-metropole.fr/jeunesse-vie-etudiante/universite-vie-etudiante
www.univ-orleans.fr

Page 4

Détail d'une estampe avec champ d'épeautre, décor d'école à la maison, carré ou cercle « O Quam Mirabilis », de St Hildegarde de Bingen

« Hortia Brasiliana », planche extraite de *Plantes usuelles des Brasiiliens*, Auguste de Saint-Hilaire, Grimbert, 1824